Zeitschrift: Dissonanz = Dissonance

Herausgeber: Schweizerischer Tonkünstlerverein

Band: - (2009)

Heft: 105

Rubrik: Rubrique ASM

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 23.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Engagement de Csaba Kézér à la direction de l'ASM

A dater du 1^{er} février, Csaba Kézér sera le nouveau directeur de l'ASM. Après une mise au concours publique et l'audition de différents candidats, le comité a porté son choix sur celui qui présente toutes les qualités pour assumer l'ensemble des tâches dévolues aux deux postes actuels de directeur et de secrétaire artistique. Double national suisse et hongrois, musicien et manager artistique brillant, parlant cinq langues, terminant un mandat comme spécialiste de la scène de la musique contemporaine suisse chez Pro Helvetia, il saura, aux yeux du comité, relever les défis qui se présenteront dès demain à l'ASM. (Voir également www.asm-stv.ch)

Avancement de la préparation de la Loi sur l'encouragement à la culture

Le rythme des travaux des parlements nationaux ne permet pas à ce dossier d'avancer rapidement. A la session d'automne, le Conseil national a entamé son débat sur la Loi sur l'encouragement de la culture. En l'état actuel, le projet de loi ne ressemble pas à ce que les milieux culturels souhaiteraient vraiment.

Il faut souligner que la Commission de la science, de l'éducation et de la culture (CSEC), qui a préparé l'examen de la loi pour le plénum, a revu en profondeur le projet du Conseil fédéral et y a intégré certaines de nos revendications, sur des points importants. Notamment, a été adoptée une motion de l'UDC zurichois Toni Bortoluzzi pour imposer une de nos exigences de base : une contribution de la Confédération à la sécurité sociale des artistes indépendants, qu'elle soutient et qu'elle promeut. Le débat continue au Conseil national en février, puis passera au Conseil des Etats.

Mise au concours pour la Fête des musiciens 2009

Un nombre important de dossiers sont parvenus au secrétariat suite aux différentes mises au concours. Nous remercions tous les membres qui ont envoyé des dossiers pour leur participation et leur intérêt à la fête. Les jurys vont siéger fin janvier et février, ce qui permettra de définir le programme exact que vous trouverez dès le mois de mars sur notre site Internet.

Le délai de la mise au concours pour la catégorie 6 (Atelier de composition pour jeunes compositeurs) a été prolongé jusqu'à fin février. Sont appelés à déposer des dossiers des étudiants en composition ; les professeurs de composition sont encouragés à pousser leurs étudiants à faire la démarche. Renseignements : www.asm-st.ch

Casa Pantrovà

La Casa Pantrovà est une maison réservée à des séjours de travail pour des artistes de toutes les catégories artistiques. Tous ceux qui y ont séjourné trouvent la maison très « inspirante ». La participation de l'ASM à l'Association Casa Pantrovà se traduit par une mise à disposition de huit semaines de séjour pour nos membres. Pour 2009, quatre semaines sont encore disponibles, profitez-en! La location est largement subventionnée par l'ASM, ce qui a pour conséquence un prix diminué de moitié pour chacun de nos membres.

Renseignements : www.pantrova.ch Réservations : pantrova@asm-stv.ch

L'Association de la Fête des Arts est mise au repos

Après l'organisation avec succès, en 2005, du Forum des Artistes et l'impossibilité matérielle de répéter cette manifestation en 2007 et en 2009, l'Association Fête des Arts, dont l'ASM est un membre fondateur, a été dissoute en tant que telle et a transféré ses activités, buts et capital à Suisseculture. Celle-ci a le mandat de conserver cette structure au repos jusqu'à ce que l'opportunité d'organiser une manifestation d'ordre politico-culturel à l'attention de tous les artistes de Suisse se représente.

STV-Rubrik

Csaba Kézér neuer STV-Direktor

Ab 1. Februar wird Csaba Kézér der neue Direktor des STV sein. Nach einer öffentlichen Ausschreibung und Vorstellungsgesprächen mit mehreren Kandidaten hat der Vorstand diese Persönlichkeit, welche die Fähigkeiten beider Arbeitsbereiche, des Direktors und des Secrétaire artistique, in sich vereint, gewählt. Er ist schweizerisch-ungarischer Doppelbürger, Musiker und hat das Executive Master of Arts Management abgeschlossen. Er hat bis jetzt für die Kulturstiftung Pro Helvetia gearbeitet, beherrscht fünf Sprachen und weist ein Profil auf, welches ihm, in den Augen des Vorstands, erlauben wird, die kommenden Herausforderungen des Vereins anzunehmen.

Verein Fest der Künste «auf Eis gelegt»

Nach der erfolgreichen Organisation 2005 des Forum des Artistes, war es 2007 und 2009 finanziell unmöglich, diesen Anlass zu wiederholen. Somit wurde der Verein, dessen Mitglied der STV ist, aufgelöst und seine Aktivitäten, Ziele und Kapital Suisseculture überführt. Diese hat die Aufgabe, die Struktur ruhen zu lassen, bis sich eine neue Gelegenheit anbietet, einen kulturpolitischen Anlass für alle Künstler der Schweiz zu organisieren.

Kulturfördergesetz, langsame Entwicklung im Parlament

Die Parlamentsarbeit betreffend das Kulturfördergesetz hat einen langsamen Rhythmus angenommen. Der Nationalrat hat in der Herbstsession die Debatte begonnen. Heute ist das Projekt nicht genau dasjenige, welches die Künstler sich gewünscht hätten. Es muss jedoch betont werden, dass die WBK (Wissenschaft, Bildung und Kultur), die das Gesetz analysiert hat, das Projekt des Bundesrates grundsätzlich geändert, und einen Teil unserer Anliegen eingefügt hat. Insbesondere wurde einer Motion des Nationalrates Bortoluzzi zugestimmt, die dem Bund die Möglichkeit gibt, einen Beitrag an die berufliche Vorsorge für die von ihm unterstützten Künstlerinnen und Künstler zu leisten. Die Debatte geht in der Wintersession weiter, dann geht das Dossier zum Ständerat.